

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez  
MM. FABRE et LE-  
PROHON, Libraires, et  
au Bureau du Journal, à  
Montréal.

RECUEIL PERIODIQUE.

Le PRIX D'ABONNE-  
MENT, quatre piastres  
pour l'année, cinq pias-  
tres, par la poste, pay-  
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTRÉAL, 12 NOVEMBRE 1841.

No. 17.

INSTITUTION DES DAMES DE LA PROVIDENCE

POUR

L'ASILE DES FEMMES AGEES ET INFIRMES.

La publication du document religieux que l'on va lire fera mieux connaître que nous ne le pourrions autrement, l'œuvre admirable de charité qui se fonde à Montréal pour le soulagement de toutes les infirmités humaines. On connaît déjà l'acte civil qui incorpore *cet Asile des femmes âgées et infirmes* : voici le décret canonique qui le met sous la protection de la religion, et qui fut lu, samedi le 6, à l'assemblée générale de la Corporation.

IGNACE BOURGET par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, évêque de Montréal, &c. &c.

Si naguère l'Asile appelé *Maison de la Providence*, lorsqu'il n'était encore que l'œuvre d'une seule personne, attirait déjà notre attention et notre suffrage, combien plus, aujourd'hui qu'il devient une œuvre commune et générale, ne doit-il pas être pour nous l'objet de notre sollicitude paternelle et de toute notre affection. Aussi, nos très-chères Dames et sœurs en Jésus-Christ, c'est avec une consolation bien grande que nous vous adressons ici ce mandement qui doit affermir de plus en plus votre courage et lui donner en même temps cette sanction salutaire que votre piété vous fait sans doute désirer bien ardemment.

En conséquence, après avoir considéré devant Dieu le bien véritable que pourrait produire dans notre chère ville de Montréal et même par la suite dans tout notre diocèse, la permanence de l'œuvre chrétienne que notre fidèle sœur Emélie Gamelin a depuis longtemps commencée sous les yeux de notre illustre Prédécesseur, par les présentes nous venons la confirmer et la bénir, et voulons qu'elle soit Institution diocésaine et régulière, aux fins d'y introduire plus tard le service admirable des Sœurs de la Charité, filles de l'immortel Saint-Vincent de Paul.

C'est dans cette pensée que nos regards se tournant d'abord vers les établissements de charité qui existent à Ville-Marie, nous y voyons avec consolation des hospices heureux ouverts pour les malades et les infirmes, pour la vieillesse et l'enfance délaissés.

R

nées ; mais nous sommes obligé de reconnaître que par leur nombre ou leur objet ils ne répondent pas encore à tous les genres de besoins, ni à toutes les classes de malheurs et d'infortunes. Nous songeons donc spécialement aujourd'hui à fonder parmi vous et par vous un établissement stable et pieux qui soit un asile assuré pour toutes les personnes atteintes d'infirmités ou de souffrances, d'ignorance ou de pauvreté et qui attendront de la religion leur soulagement et leur confort. C'est dans ce dessein, N. T. C. S. et en nous modelant sur des institutions semblables formées dans la ville si hospitalière de Marseille, que, connaissant vos vues et votre empressement manifestés dans deux réunions précédentes, nous avons résolu de vous constituer ce jour même en société charitable et nous donnons, conformément à vos désirs, pour base à votre institut les articles suivants :

1. Une association dite *Asile des Dames de la Providence pour les femmes âgées et infirmes* est établie à Ville-Marie sous les auspices de la Religion catholique et au nom de la charité chrétienne.

2. Cette association est composée des Dames et Demoiselles de Montréal qui auront été agrégées à cette œuvre en vertu d'un bill sanctionné à cet effet dans la dernière session du Parlement provincial, et aussi conformément au règlement de l'association.

3. Le but de l'institution est de recevoir dans une maison spéciale, d'y entretenir, instruire et soigner toutes les personnes indigentes qui ne pourront être admises dans les autres établissements.

4. L'association est placée sous notre juridiction immédiate et sera régie par un règlement que nous lui donnerons ; un de nos Vicaires-Généraux ou un des Chanoines de notre cathédrale en prendra la direction et sera chargé de la présider en notre absence.

Il y aura des prêtres, en nombre graduellement nécessaire, qui seront à la nomination de M. le Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, et qui serviront d'aumôniers à l'association, en même temps qu'ils prendront part à toutes les délibérations avec le titre de sous-directeurs.

5. Un conseil d'administration composé des dames et demoiselles sociétaires élues à cet effet par l'assemblée générale de l'Association aura la gestion de tous les intérêts de l'œuvre et surveillera l'exécution des règles régissant l'établissement ; ce conseil, élu pour un an, aura pour membres : Une directrice, une ou plusieurs assistantes, une secrétaire, une ou plusieurs trésorières et huit consacrées, ayant toutes voix délibératives et la directrice voix prépondérante.

Ces articles constitutifs, N. T. C. S. vous ayant été communiqués verbalement dans nos assemblées précédentes et ayant été par vous formellement acceptés, des ce moment l'Association des Dames de la Providence pour l'Asile des femmes âgées et infirmes est par Nous établie et constituée, et nous lui donnons pour première titulaire Notre-Dame de la Pitié, dont la fête tombe le Vendredi de la semaine de la Passion, et pour seconde Titulaire Sainte Elisabeth, veuve, dont la fête se célèbre le dix-neuf de novembre ; pour premier Patron Saint Vincent de Paul, confesseur, dont la fête se trouve le dix-neuf de juillet, enfin pour seconde patronne Sainte Genôviève, Vierge, dont la fête est fixée au trois de janvier.

Puissiez-vous, N. T. C. S. sous ces heureux auspices faire réussir complètement votre nouveau et sublime ministère, en remplissant avec gloire pour la religion toutes les conditions de piété qui distinguent une dame vraiment chrétienne et dévouée par principe de charité au soulagement de l'infortuné. C'est dans cette espérance que nous bénissons de grand cœur tous vos efforts pour le bien et que nous vous donnons par les présentes notre bénédiction pastorale.

Fait à Montréal dans notre palais épiscopal, sous notre seing, le seau de nos armes et le contre-seing de l'un de nos Chanoines pour cette œuvre notre secrétaire, aujourd'hui 6 Novembre 1841.

IGN. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

PAR MONSIEUR,

J. C. PRINCE, *Chan. Sec.*

Il importait sans doute d'ajouter cette dernière forme à l'institution dont il s'agit, en déterminant le mode des diverses opérations auxquelles on se livrera ; et d'un autre côté, notre pieux évêque ne pouvait négliger l'avantage de fournir un nouveau moyen de sanctification aux dames sociétaires.

Sans doute, l'objet primitif est de venir au secours d'une multitude de veuves privées de leurs soutiens naturels, de pourvoir à leurs besoins et de leur assurer, dans une maison de piété et de travail, une vieillesse toute chrétienne, qui, en leur inspirant de plus en plus l'amour de la vertu, en facilite en même temps la pratique. Mais il ne serait pas juste que celles qui seront les instrumens de la Providence dans cette œuvre de miséricorde n'en retirassent pour elles-mêmes aucun profit ; l'estime et les louanges du monde, ni même la reconnaissance de celles que leur charité adopterait, ne sauraient les récompenser dignement ; elles doivent prétendre à un prix plus élevé : c'est Dieu seul qui peut leur rendre le bien qu'elles feront d'après des inspirations qui viennent de lui ; c'est dans ces trésors de sa grâce et de son amour qu'il faut qu'elles aillent chercher les bénédictions qui feront prospérer leur sainte entreprise, et qui seront pour leurs âmes une précieuse rémunération des mérites auxquels elles auront participé.

Dès lors, il convient que les *Dames de l'Asile de la Providence* à Montréal soient associées à tout ce qui peut faire fructifier leur zèle et leurs aumônes, et que leurs efforts soient aussi secondés par tout ce que notre cité renferme de personnes charitables et bienfaisantes ; afin que cette œuvre, éminemment chrétienne, soit sans cesse alimentée par l'esprit le plus pur de la religion, et qu'en même temps la générosité publique en unisse les coopératrices autant que l'amour compatissant pour les membres souffrants de JESUS-CHRIST!

### COUVENTS PROTESTANTS.

La Gazette *The Catholic* de Hamilton, en date du 27 octobre, fait les remarques suivantes sur une nouvelle institution mentionnée dans le *Church* du 16 du même mois, et dénommée *Sœurs Protestantes de la Charité* ; titre assez drôle à la vérité, mais enfin qui fera mieux ressortir toute la différence qu'il y a entre les institutions catholiques de ce genre et les parodies de nos pauvres frères séparés

“ Eh bien ! après tout, dit le journaliste, il y a donc quelque chose de bon dans cette église ; quelque chose qui mérite d'être copié ? Mais combien la copie est inférieure à l'original !

“ Il est vrai qu'une bande de pauvres filles gagées pour prendre soin des malades du voisinage n'est pas une chose mauvaise en elle-même : mais présenter ces filles comme des *Sœurs de la Charité*, elles qui reçoivent l'aumône au lieu de la donner, et qui ne travaillent que pour leur propre soutien, en attendant qu'elles trouvent des mains qui les rendent indépendantes, voilà assurément qui est plus que du ridicule. En effet quelle comparaison établir entre ces filles indigentes et salariées, et nos vierges catholiques prises bien souvent dans les rangs les plus distingués de la société, ornées de connaissances utiles et agréables ; nos vierges qui, de leur bon gré, renoncent à toutes les jouissances, à toutes les faveurs de ce monde, pour se dévouer toute leur vie, par pur amour de Dieu et du prochain, au service du pauvre, du malade, de l'homme souffrant ; et cela sans payement, ni récompense aucune dans cette vie. Il faut vraiment que les ministres dissidents jouent des tours nombreux et finement habiles pour faire croire à leurs simples ouailles qu'elles trouveront dans leurs établissemens nationaux des institutions aussi saintes, aussi parfaites que celles que possède l'église unique établie par Jésus-Christ. Au reste, les intéressés savent très-bien que, sans de telles supercheries, leurs sectateurs viendraient bientôt à bout de connaître et d'embrasser la seule vraie religion de laquelle on les a fait sortir ; et alors, adieu ces pensions que les prédicants, leurs femmes et leurs enfans perçoivent avec si belle facilité.”

Nous ferons suivre ces réflexions d'un document confirmatif que nous extrayons des écrits d'un protestant même. M. Henry E. Dwight s'exprime ainsi dans *ses voyages en Allemagne (Travels in Germany)*, ouvrage publié à New-York en 1829.

“ Il existe dans le Hanovre onze couvents protestants, où des demoiselles qui ont passé le printemps de leur vie sans avoir eu le désir ou l'occasion de se marier, trouvent une retraite décente et un asile paisible. Une dame âgée qui ressemble jusqu'à un certain point aux abbesses des couvents catholiques, est à la tête de chacun de ces établissemens. Chaque dame reçoit par an de deux à trois cents écus, qui lui suffisent pour vivre avec aisance. La discipline de ces maisons n'est pas sévère. Les dames peuvent recevoir les visites de leurs amis en présence de la directrice, quoique cela ne soit pas de rigueur, ou ne l'ait été que pendant peu de temps. On n'exige pas qu'elles y résident constamment ; quelques semaines chaque année suffisent pour leur donner droit à la pension. Aussi plusieurs d'entre elles vivent habituellement dans le sein de leurs familles ; mais s'il arrive qu'elles n'y trouvent plus aucune ressource, elles peuvent retourner dans un asile où elles sont à l'abri de ces humiliations qui accompagnent si souvent le malheur. Ces établissemens sont placés sous la surveillance du gouvernement, à qui les pères et mères doivent s'adresser pour obtenir l'admission de leurs filles. Il faut pour cela avoir quelques protections à la cour, attendu que le nombre des postulantes dépasse de beaucoup celui des vacances. Les parents sollicitent souvent des places pendant que leurs filles sont encore en bas âge, ou même dans

le berceau, quoique alors, si je ne me trompe, elles ne touchent pas la pension avant 25 ans, à moins qu'elles ne résident quelque temps dans le couvent. Comme les hommes sont admis dans *ces couvents* sans beaucoup de difficulté, les visites se terminent quelquefois par un mariage, qui entraîne la perte de la pension. Neuf couvents sur onze sont réservés exclusivement aux filles nobles, ce qui prouve à la fois les égards qu'on a dans ce pays pour la naissance et pour la pauvreté de la noblesse allemande."

Voilà ce que c'est que des couvents protestants. Ce sont des couvents catholiques, avec l'esprit du monde de *plus*, et l'esprit de sacrifice de *moins* !



### COUP D'ŒIL SUR LES RETRAITES EN CANADA.

L'histoire des retraites du Canada serait le récit édifiant des merveilles de grâces et de miséricordes que la Providence n'a cessé d'opérer pendant une année toute entière en faveur de notre population. Depuis l'époque d'où date le commencement de ces merveilles, la mémorable retraite de Terrebonne, jusqu'à celle où viennent de se terminer les retraites de Chateauguay, de St. Polycarpe, de Bytown et de St. Jean, la Providence a continué son œuvre bienfaisante, avec une persévérance admirable et un succès prodigieux. Pendant le cours de cette année plus de 60 localités ont été favorisées d'une suite d'exercices pieux et entraînants ; nos villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières et tous nos principaux villages ont été complètement régénérés : dans le diocèse de Québec la grande majorité de la population a participé aux bienfaits des retraites et dans le diocèse de Montréal on ne trouve presque pas une seule paroisse à qui cette grâce n'ait été offerte et dont elle n'ait profité ; le diocèse de Kingston aussi a eu sa part de cette surabondance des miséricordes divines. Que n'aurions-nous pas à dire maintenant de ces opérations merveilleuses de la grâce en faveur de tout un peuple, si tout ce que nous pourrions dire n'avait été répété déjà bien des fois ? Il ne nous reste donc qu'à bénir et à louer à jamais cette divine Providence qui veille sur nous avec tant de soin, nous protège en tout temps d'une égide salutaire, et sait, quand il le faut, faire déborder en notre faveur des torrents de grâces et de bénédictions. Que la reconnaissance, que l'action de grâces, soit à jamais l'occupation de notre cœur, et que l'emploi fidèle et soigné des dons du Seigneur nous mérite la persévérance dans les heureuses dispositions qui nous animent, et nous fasse espérer de voir doubler les dons que nous avons reçus. Ce sont là quelques unes des réflexions qui nous ont frappé à la lecture des quatre correspondances qui nous ont été transmises de Chateauguay, de St. Polycarpe, de Bytown et de St. Jean Dorchester sur ce pieux sujet. Nous aurions été heureux de pouvoir publier l'ensemble de ces correspondances, avec les adresses de remerciemens qui les accompagnent, comme un nouveau témoignage de l'enthousiasme religieux et de la vive reconnaissance dont notre population est universellement animée. Mais comme nous le disions dans notre dernier numéro, ces correspondances ayant toutes le même but, nous croyons convenable de nous borner à la mention que nous venons d'en faire, à l'exception pourtant de quelques

détails sur la retraite de Bytown ; cette retraite étant la première qui se soit faite dans le H. Canada, on sera bien aise de connaître l'effet qu'elle y a produit.

« Vous serez flatté, dit notre correspondant de Bytown, d'apprendre que notre retraite ne l'a cédé en rien à celles-mêmes qui furent les plus splendides. Pendant toute sa durée, qui fut de 11 jours, le concours a été immense, l'empressement des fidèles pour assister aux exercices, pour la confession et la communion était admirable, et l'expression de la foi la plus vive et de la piété la plus tendre était peinte sur toutes les figures.... La société de Tempérance a pris un élan considérable à la voix puissante de Monseigneur de Nancy.... Je voudrais pouvoir faire ressortir tout ce que la religion a gagné en cette occasion. Il y aurait là de quoi consoler au milieu de ses peines et de ses difficultés le cœur si paternel et si charitable de notre digne évêque Mgr. de Kingston. Sa joie serait d'autant plus grande que voyant une foi si vive dans son diocèse, il nourrirait le doux espoir de voir bien vite se réaliser les vœux ardents qu'il forme pour son bonheur. »

Pendant la retraite eut lieu la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Bytown, et cette belle cérémonie vint ajouter un nouvel éclat aux exercices de la retraite. Monseigneur de Nancy approuva beaucoup en cette circonstance l'association des 4,000 que le curé du lieu, M. Cannon a formée pour aider à la bâtisse de son église, cette association se compose de personnes qui s'engagent à donner pour l'église une piastre par année et acquièrent par là le droit à la perception des fruits d'une messe qui se dit tous les mois pour l'association. Et pour l'encourager d'une manière efficace, Mgr. s'y est agrégé avec 24 membres de sa famille. Nous donnerons dans notre prochain No. l'inscription qui fut mise dans la pierre bénite en cette circonstance.



#### MUNICIPALITÉS.

Le *Canadien* en blâmant fortement le conseil donné par l'*Aurore* aux conseils municipaux, de ne pas agir jusqu'à ce que l'Ordonnance des municipalités soit corrigée, résume ainsi les conséquences funestes qui résulteraient de l'exécution de cet avis.

« La première serait que nos campagnes n'auraient aucun moyen de parvenir à l'établissement de nouvelles routes, à la construction d'aucun pont, à aucune amélioration quelconque dans les chemins vicinaux ; car tous les pouvoirs possédés ci-devant par les grands-voyers sont transférés aux conseils municipaux.

« La seconde conséquence serait une perte de temps précieux pour l'organisation du plan d'éducation dont le pays vient d'être doté ; la perte en outre de la part afférente à chaque paroisse de l'allocation de £50,000 faite pour les écoles du Canada ; car le bill d'éducation charge les conseils municipaux de l'organisation des arrondissements d'école, et de la répartition d'une contribution dans chaque lieu, égale au moins à l'allocation publique pour les écoles de chaque lieu, et si ces arrangements ne sont pas faits, et si cette

contribution n'est pas répartie par les conseils municipaux, seules autorités préposées à cela, il ne sera pas donné un seul sou de l'argent public.

« Une troisième conséquence sera que le recensement qui a été ordonné par un bill aussi passé dans la dernière session, n'aura probablement pas lieu non plus, car les cotiseurs qui font partie de l'organisation municipale refuseront aussi d'agir sans doute. Sur ce point remarquons que les allocations pour les écoles doivent être réparties selon la population telle qu'établie par le dernier recensement. Or le dernier recensement pour nous, s'il n'en est fait un nouveau avant le premier de mai, sera celui de 1830. Ainsi nous serons partagés dans le Bas-Canada d'après notre population en 1830, tandis que le Haut-Canada lui le sera d'après sa population actuelle.



#### APPRÉHENSIONS RELIGIEUSES DES MUSULMANS DE L'ALGÉRIE.

En créant l'évêché d'Alger, le gouvernement français a fait un acte de sage et haute politique. En plantant l'étendard de la croix sur le sol africain, il a plus fait pour assurer la conquête de la régence, et pour civiliser ces contrées barbares, qu'en y envoyant des armées trois fois plus nombreuses. Le christianisme est la pierre angulaire de toute puissance humaine. Aussi voyez-vous déjà les prêtres de l'islamisme gémir sur la perte de leur influence et déplorer le progrès que fait l'incrédulité parmi les adorateurs de Mahomet.

L'extrait que nous allons donner d'un poème sur la prise d'Alger et les malheurs de l'islamisme, composé par l'Arabe Bouteldja, de la tribu des Hadjoutes, peut faire juger de la justesse des réflexions qui précèdent :

« O toi (dit le poète arabe) qui peux me comprendre, écoute le récit de nos malheurs. Nous touchons à la fin du monde, et d'innombrables fléaux en sont les signes certains ; les fléaux se succèdent sans relâche, comme les Tulebs l'avaient annoncé. Nos premiers prophètes eux-mêmes avaient prédit dans leurs poésies inspirées que des calamités inouïes seraient un jour le partage de l'islamisme. Ces temps désastreux sont arrivés et la tête des enfans en a blanchi. O mon fils, la vertu n'habite plus parmi nous, nous sommes noyés dans nos péchés et débordés par l'iniquité. Il ne reste à ce peuple ni honte, ni pudeur, ni intelligence, ni respect pour les vieillards. Les mensonges, les nouveautés, les hérésies sont nos occupations de tous les instans et les sciences dans lesquelles nous sommes passés maîtres. Oh ! les temps sont bien changés. Qu'est devenue la gloire des anciens jours ? Le siècle est rebelle, et il entraîne les hommes dans sa rébellion.

« O Dieu ! qui pardones les crimes ; ô chef sur les chefs, fais descendre ta force dans les cœurs, et ta miséricorde sur les Musulmans, fais passer dans ta bonté cette épreuve terrible, écrite au livre des destinées.

“ Il s'est élevé du côté de la mer une nuée aux flancs ténébreux, vomissant des fantassins et des cavaliers. Ils ont établi leurs tentes à Sidi-Ferruch, et se sont rapidement transportés à Staouéli. Chaque jour, ils marchent en avant, et bientôt ils atteindront le marabout de Sidi-Jacoub. On disait que le mont Bouyarcas arrêterait leur course ; mais il a été avalé par ces serpens, et nous en avons tiré le plus funeste présage. Tout le Sahel est dans la désolation ; car l'infidèle avance sans cesse, et s'il campe le soir dans un lieu, c'est pour reprendre le lendemain sa course fatale et inexorable. Ces signes de la colère de Dieu sur nous sont assez évidens, et cependant ils nous laissent dans l'aveuglement et l'insouciance.”

---

## C O R R E S P O N D A N C E .

---

### SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

#### ART. 1.

*M. L'ÉDITEUR,*

Il est de nos jours une œuvre admirable dont les fruits excitent l'étonnement de tout le monde, et la font regarder comme une arme puissante fournie par la Providence pour la régénération d'un peuple dont elle veut faire l'instrument de grandes choses. Marquée au coin de la volonté divine dans ses premiers commencemens, cette œuvre par la rapidité de ses progrès et les biens immenses qu'elle opère sous le rapport religieux et moral, est regardée par tous les hommes profondément religieux comme un de ces puissans remèdes que la Providence sait toujours appliquer à temps aux grands maux qui tourmentent les sociétés. C'est de cette manière que l'a envisagée le chef même de l'Église, le Souverain Pontife, qui vient de lui donner une solennelle approbation dans les honneurs qu'il a conférés à l'auteur de cette œuvre. On voit assez que je veux parler de la société de Tempérance établie en Irlande par le Revd. père Mathew.

Il est impossible de disconvenir que l'Irlande ne soit appelée à jouer un grand rôle dans l'exécution des vues de Dieu sur la société toute entière. Une nation qui, pendant plus de trois siècles, a souffert une violente persécution pour la foi de J. C., et qui, à travers les ignominies, les maux, les tortures, le sang même et les échafauds, a conservé pure et vivace la foi qu'elle tenait de ses pères, une semblable nation, devons-nous dire, une fois purifiée dans le creuset des souffrances, et complètement préparée aux combats du Seigneur, sera un instrument tout-puissant dans les mains de la Providence. C'était à la suite de longues captivités et de dures souffrances que la nation juive, dont la vertu s'était épurée, devenait forte et puissante, et qu'elle faisait triompher les vrais principes au milieu des peuples

idolâtres. Aussi pouvons-nous observer que les membres de la nation irlandaise, que la pauvreté et les persécutions ont fait émigrer en si grand nombre dans les vastes domaines de l'Empire Britannique, aux Etats-Unis et autres lieux, ont déjà implanté ou réveillé la foi catholique dans les nombreuses contrées qu'ils ont adoptées pour patries. Et ne dirait-on pas que s'appuyant sur la force et la vivacité de sa foi, Dieu avait choisi l'Irlande pour en faire par des souffrances et des tortures de trois siècles, un sacrifice d'expiation pour les crimes des autres peuples, et la préparer à devenir plus tard la promulgatrice de sa foi parmi tous les peuples de l'univers ?

Mais il est impossible d'un autre côté de disconvenir que si l'Irlande semble devoir être l'instrument des miséricordes divines, elle était devenue, depuis un temps surtout, un instrument bien défectueux. Un vice dominant rongearit depuis plus d'un demi-siècle le cœur de cette grande nation et nullifiait ses heureuses dispositions morales. Le vice de l'ivrognerie était parvenu chez elle à un excès désolant : tellement que de tous les peuples civilisés le peuple irlandais pouvait être regardé comme le plus enclin à l'usage immodéré des boissons enivrantes : et il faut attribuer aux excès commis en ce genre une bonne partie des maux qu'il a soufferts depuis 50 ans. Il sentait lui-même les suites funestes de sa cruelle passion, il en gémissait ; mais ne s'en corrigeait pas. Plus que le peuple encore, le clergé de l'Irlande, respectable et pieux, voyait les ravages épouvantables que faisaient l'ivrognerie au milieu des ouailles que la Providence lui avait confiées : il s'en ouvrait souvent à Dieu, il dirigeait vers lui ses vœux et ses soupirs, et laissait couler en sa présence des larmes amères sur les maux spirituels des fils de l'Irlande : prédications, exhortations, prières, menaces, il avait tout employé inutilement auprès de ce peuple. Le temps des grandes miséricordes n'était pas encore arrivé. Ce peuple avait peut-être de grandes fautes à expier, ou plutôt Dieu voulait, en le tenant plus long-temps l'esclave de ses passions et des profondes misères qu'elles produisent, le préparer à se lancer avec plus d'ardeur, une fois débarrassé des lourdes chaînes qui l'arrêtaient, dans la nouvelle carrière qu'il lui prépare, et à servir plus sûrement les vœux qu'il a sur lui.

Ce temps, objet de tant de soupirs, Dieu vient de le faire naître pour l'Irlande, en inspirant à un de ses saints une pensée courageuse et salutaire. Un homme, plus que tous les autres, avait senti les maux de ses compatriotes, et demandé par les élans de son cœur vers l'auteur de tout don parfait, le remède à appliquer à leurs plaies ulcérées. Cet homme est un prêtre, religieux de l'ordre des capucins, jouissant de la réputation qu'on lui accorde unanimement, de prêtre le plus pieux de sa patrie. Dieu exauçant des vœux si ardents, lui indiqua le remède dont le succès devait être infaillible. Lui faisant sentir plus vive-

ment que jamais l'inutilité de toutes les tentatives individuelles dans une œuvre qui regarde la communauté, et la force invincible que procure l'union tant pour la pratique du bien que pour l'extinction du vice, il lui montra le salut de l'Irlande dans la réunion de tous ses enfans, s'organisant et formant tous ensemble comme une armée puissante et invincible qui dirigerait toutes ses forces vers son plus redoutable ennemi, le vice de l'intempérance. Animé d'un courage à toute épreuve, et fort de la volonté de Dieu, le Père Mathew se mit à l'œuvre vers l'an 1835, et il conçut le vaste plan de former de toute l'Irlande une société puissante qui s'engageât, sous le titre de SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE, à combattre de toutes ses forces non seulement l'usage immodéré, mais même l'usage absolu des boissons enivrantes. Ses premiers efforts furent peu fructueux et rencontrés par des obstacles de tout genre. Il n'en fut pas découragé : car il savait que puisque son œuvre était l'œuvre de Dieu, il fallait qu'elle fût éprouvée. Pendant trois à quatre ans de prédications et de travaux continus, il n'obtint que des succès partiels, étant en butte aux contradictions, aux railleries de personnes de toutes les classes, de tous les partis, sans en excepter quelques membres mêmes du clergé, qui regardant ses tentatives comme parfaitement inutiles et ridicules, cherchaient à l'en détourner.

Mais depuis 1839, par un changement subit et tenant du prodige, une impulsion générale vers la tempérance s'est manifestée chez tout le peuple irlandais ; et dans toutes les directions du pays, le Père Mathew n'a qu'à paraître pour que ses compatriotes viennent par 20, 30, 40 et 80 mille, s'enrôler sous les bannières de la tempérance : tellement qu'aujourd'hui le nombre des agrégés à la société de tempérance s'élève à plus de trois millions, on dit même jusqu'à sept millions : et ce qui doit davantage exciter l'admiration, c'est que dans un si grand nombre d'associés tous persévèrent et tiennent à leurs sermens. Cet élan ne se borne pas aux catholiques, mais les protestans eux-mêmes, entraînés par le torrent, viennent prêter le serment entre les mains du Père Mathew, en qui ils avoient reconnu une mission extraordinaire.

Il y a à peine deux ans que cet élan est devenu général, et déjà la face de l'Irlande est changée. Un certain air d'aisance commence à paraître au milieu de ce pays jusqu'ici si pauvre et si abaissé, la paix et le contentement commencent partout à renaître, et surtout de meilleurs rapports s'établissent entre le tenancier et le seigneur(1). Le vice disparaît rapidement de l'Irlande, et les statistiques

(1) En preuve de l'accroissement rapide de la prospérité de l'Irlande, nous pouvons ajouter l'augmentation extraordinaire du produit de l'Association pour la propagation de la Foi, qui dans le cours de l'année dernière s'est accrue de £55,239.—*Note de l'Editeur.*

criminelles prouvent déjà que les crimes ont diminué de près des deux tiers : sur plusieurs points du pays, les magistrats ont rendu un hommage public à la population, pour la féliciter de l'heureux changement survenu dans ses habitudes, et dernièrement M. O'Connell affirmait dans une assemblée que, pendant le cours d'une certaine période qu'il indiquait, il s'était commis moins de crimes dans toute l'Irlande que dans une seule ville d'Angleterre.

Déjà même l'Irlande est forte et respectable : elle peut avec avantage élever la voix et réclamer des droits qu'on lui a jusqu'ici refusés ; ses paroles ont du poids, et bientôt ses justes demandes seront infailliblement exaucées ; c'est une confiance que l'on entend partout exprimer, et qu'il me paraît impossible de ne pas vivement concevoir.

Mais surtout l'Irlande catholique, enrôlée sous les bannières de la tempérance et fidèle à ses nobles sermens, me paraît être arrivée à cet état de force et de dévouement où Dieu la veut pour l'employer avec efficacité au ministère auguste de régénération spirituelle, qu'elle est appelée à exercer auprès des autres peuples : et déjà c'est une opinion bien prononcée chez un nombre considérable de personnes instruites et influentes de l'Angleterre que le mouvement général de l'Irlande vers la tempérance amènera infailliblement le retour prochain de leur patrie au catholicisme. Quelle belle prérogative serait pour la société de tempérance, que la réalisation de ces consolantes prévisions et de quel noble triomphe elle aurait alors à se féliciter ! C'est pourtant une espérance qu'il nous est permis de nourrir et qui me paraît bien digne de trouver place dans le cœur si plein de foi et de charité du catholique. C'est là le triomphe qui semble appartenir de droit au sacrifice si généreux et si unanimement embrassé par un peuple tout entier.

Si ces douces espérances, que tant de personnes se plaisent à exprimer, et dont mon cœur pareillement aime à se nourrir, paraissent à d'autres de pures chimères et les illusions d'esprits qui aiment à voir du merveilleux partout, du moins ces dernières personnes ne peuvent contester les faits qui ont produit ces espérances. L'Irlande est là portant empreints dans toutes ses parties les effets salutaires de la société de tempérance : elle est là montrant le changement étonnant survenu dans ses mœurs, la disparition des deux tiers des crimes qui se commettaient auparavant dans son sein, l'amélioration opérée dans ses affaires temporelles, la diminution des souffrances du pauvre et une certaine aisance chez le tenancier ; mais surtout une force invincible, s'affirmant de plus en plus dans l'union de tous ses membres, tendant à un même but et lui offrant par cette unanimité de volonté les moyens d'obtenir en son temps tout ce qu'elle exigera. Ces faits sont à la vue de tout le monde, personne ne peut les contester. Et il n'en faut pas davantage à toute personne réflé-

chie et non préjugée pour demeurer convaincue que la *société de tempérance* du Père Mathew est une œuvre marquée au coin de la volonté divine et fournie par la Providence pour la régénération du peuple de l'Irlande. Je n'en demande pas davantage. Ainsi convaincu de cette haute prérogative attachée à l'œuvre du Père Mathew, on s'habitue à la regarder avec admiration, on verra ses effets avec enthousiasme, et la vue des bienfaits qu'elle a déversés sur l'Irlande fera naître en nous le désir de doter notre pays d'aussi précieux avantages.

A.

○○○○○○○|✻|○○○○○○○

### NOUVELLES DIVERSES.

ROME.—*Suite et fin du voyage de Sa Sainteté à Lorette et Ancône.*  
 Dans la matinée du 15, le Saint-Père a célébré à la cathédrale, où il a entendu une seconde messe. Après une légère collation, il est ensuite allé visiter le monastère de Sainte-Pélagie.

Dans l'après-midi eut lieu la procession qui se fait tous les ans à pareille époque, en accomplissement du vœu fait à la Mère de Dieu, qui délivra Ancône du choléra en 1836. Sa Sainteté, de la loge du palais Apostolique, donna sa bénédiction à la procession arrêtée et rassemblée sur la place pour la recevoir.

Le 16 septembre dans l'après-midi, Sa Sainteté se rendit à la place de Saint-Paterniano; la barrière étant levée, Sa Béatitude passa le premier sur un pont de bois jeté sur la mer, pont que les habitans d'Ancône désirent beaucoup voir établi en pierre au même lieu pour rendre ainsi plus convenable et plus belle l'entrée du port.

A l'arc Trajan, monument célèbre, s'élevait une tente magnifique d'où Sa Sainteté put jouir du spectacle d'un bâtiment lancé, au bruit des salves de l'artillerie. Sa Sainteté est ensuite montée sur un bateau tout orné en blanc, et sur lequel un bon nombre de capitaines de navires tous uniformément vêtus de blanc eurent l'honneur de lui servir de matelots. D'autres barques, sur plusieurs desquelles étaient des chœurs de musiciens, suivaient celle de Sa Sainteté, qui arriva ainsi à bord du bateau autrichien, lequel s'était rendu à Ancône depuis plusieurs jours pour se mettre à la disposition de Sa Sainteté. Sur ce pyroscaphe, le Saint-Père alla d'abord au lieu dit *Della Volpe* et ensuite à la *Loge des Marchands*, où il admit au baisement des pieds les membres de la chambre du commerce et d'autres personnes distinguées. Rien de plus élégant, de plus riche, que l'ornement de cette salle d'où le Saint-Père jouit du délicieux spectacle d'une régates, qui réussit merveilleusement, flanquée qu'elle était d'un grand nombre de bâtimens marchands qui, se trouvant dans le port et s'étant rangés sur deux longues ailes, lui faisaient une magnifique couronne. Après la régates, le Saint-Père s'est transporté au centre du port où il a été reçu dans une loge richement construite et toute couverte de cristaux. De ce lieu Sa Sainteté avait la vue enchantresse de l'illumination de la ville et des feux d'artifice tirés de divers lieux. L'illumination commençait au pied du môle et s'étendait jusqu'au sommet des collines voisi-

nes. La cité offrait un coup-d'œil magique surtout vers l'église Saint-Cyriaque, du côté de la forteresse, de l'école et de la *Loge des Marchands* ; cependant le canon retentissait de toutes parts et on voyait comme un soleil brillant des plus vives couleurs sortir de la mer près du vaisseau qui garde le port. Sa Sainteté se rendit par mer à la *Loge des Marchands*, suivie de barques chargées de chœurs qui exécutaient de beaux morceaux de musique vocale. De là Sa Sainteté se rendit par terre au palais Apostolique à travers la ville magnifiquement illuminée. A la porte du théâtre on remarquait un beau transparent représentant le pont de Bellune. La variété des couleurs, la disposition des lumières embellissaient tous les points sur le passage de Sa Sainteté. On ne saurait dire combien le Saint-Père se montra touché de toutes ces marques d'attachement et d'enthousiasme, et avec quelle affabilité il le témoignait à tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher.

Dans la matinée du 17 septembre Sa Sainteté est partie pour Rome, dans un état parfait de santé et emportant le plus doux souvenir d'Ancône, où elle laissa émus et pénétrés d'amour et de respect les cœurs de tous les habitans.

— Dans son discours sur l'adresse, Sir Robert Peel s'exprimait ainsi sur la conduite qu'il voulait tenir à l'égard des questions religieuses :

— " On m'a demandé si j'embrasserais des querelles de religion. Je réponds une fois pour toutes, qu'il n'est pas dans cette chambre, qu'il n'est pas dans le pays entier un seul catholique romain disposé plus que moi à déplorer amèrement et à répudier une insulte quelconque, une atteinte, quelle qu'elle soit, à l'esprit religieux de telle ou telle classe d'hommes. S'il me fallait, je ne dis pas approuver, mais seulement encourager de pareils actes, j'aimerais mieux mille fois renoncer au pouvoir, que d'assumer sur moi l'infamie d'une telle complicité. Soyez assuré, monsieur le président, que, si j'acceptais le pouvoir, je ne m'y maintiendrais pas par l'intrigue, ni par des concessions faites à des hommes professant des principes diamétralement contraires aux miens.

PORTUGAL.— Les ecclésiastiques éloignés de leurs postes par les troubles de la guerre reprennent peu à peu leurs fonctions. D'après des lettres reçues de Rome, en date du 12 du mois d'août, on disait à Lisbonne que Mgr. Zachias, auditeur de la Rote, allait être envoyé dans cette capitale en qualité de nonce de sa Sainteté.

— On lit dans une lettre de Constantinople en date du 5 septembre 1841 :

— Depuis que les troubles sont apaisés en Turquie, le conseil des ministres ne s'occupe plus que d'une seule et unique affaire, du sort des sujets chrétiens de la Turquie. Chaque jour, dans des conférences présidées par son excellence Rifaat-Pacha, ancien ambassadeur à Vienne, et aujourd'hui ministre des affaires étrangères, le sultan accorde des droits nouveaux à ses sujets rayas. La réforme entreprise par Reschid Pacha loin d'être menacée, comme on l'annonçait, est au contraire en progrès. Rifaat-Pacha s'efforce de marcher sur les traces de l'auteur du hattî shériff de Gulhanée. Il faut espérer que bientôt, grâce à la persévérance de ces deux hommes l'état sera sauvé, et que l'empire sera régi par des institutions européennes."

PERSE.— La Perse, qui est habituée à une espèce d'anarchie normale, était livrée dernièrement à une effroyable crise de guerre civile.

ORIENT.— A la date du 1er septembre, les armemens de Méhémét-Ali

entretenaient l'inquiétude à Constantinople, et l'on soupçonnait dans cette ville que le pacha faisait des préparatifs pour proclamer son indépendance.

CHINE.—Les renseignemens sur lesquels nous nous étions appuyé pour annoncer dans notre avant dernier numéro la destruction de Canton et que nous avions pris dans l'extrait d'un journal Américain reproduit par *l'Aurore* n'étaient pas corrects ; nous voyons par le *Courrier des Etats-Unis*, que Canton après avoir perdu de 3 à 10 mille hommes, pour éviter une entière destruction a capitulé à raison d'une somme de 6 millions de piastres qu'elle a payée au temps fixé.

MEXIQUE.—Voilà encore le Mexique en état de révolution. Santa-Anna est à la tête du mouvement révolutionnaire qui se dirige contre Bustamente, président du Mexique. L'insurrection a éclaté à Mexico même le 31 Août dernier ; le général Valencia s'était déclaré avec une grande supériorité de forces contre Bustamente et l'on s'attendait à la prochaine abdication de celui-ci.

—La législature de Grenade (Indes-Occidentales) a accordé 10,000 francs aux catholiques pour les aider à reconstruire leur église, qui menace ruine.

—A Philadelphie (Etats-Unis), les catholiques ont voté une médaille d'or à un prêtre de cette ville, l'abbé Morarty, en reconnaissance des efforts qu'il a faits pour combattre les funestes ravages de l'intempérance, et pour attester les heureux résultats que son zèle a obtenus.

CANADA.—MM. Power et Paré, arrivés dernièrement à Boston, ne sont attendus ici que dans quelques jours, parce qu'ils se proposent de visiter quelques unes des principales villes des Etats-Unis.

Nos Seigneurs les évêques de Montréal et de Nancy sont partis lundi soir pour Québec, d'où ils seront de retour au commencement de la semaine prochaine ou à la fin de celle-ci. Un des objets de leur voyage était d'y rencontrer le nouveau gouverneur, Sir Charles Bagot, à son arrivée, et d'essayer auprès de lui toute leur influence en faveur de nos malheureux frères les EXILÉS POLITIQUES dont ils veulent instamment solliciter le rappel.

Cette démarche était digne des deux illustres prélats, dont les cœurs pleins d'une ardente charité ne peuvent reculer devant une bonne œuvre, et ne manquera pas de rencontrer l'approbation générale et d'exciter la reconnaissance de nos compatriotes. On dit même que Mgr. de Nancy, non content de cette première démarche, doit à son retour en Europe, s'il le faut, porter jusqu'au pied du trône de Sa Majesté Britannique, ses prières puissantes, pour ce noble objet.

Nos lecteurs aimeront à voir l'extrait suivant d'un ouvrage récemment publié en Angleterre par mistriss Jamieson, sous le titre de *COURSES EN CANADA*, et qui expose avantagement l'état des missions dans l'île Manitoulin, lac Huron, Haut-Canada.

“Les chrétiens qui sont maintenant dans l'île, au nombre de neuf cents, sont catholiques, ou méthodistes. J'ai eu quelques conversations avec Mr. Proulx, le missionnaire catholique, homme habile et très-zélé, encore à la fleur de l'âge. Il est ici depuis deux ans ; il est infatigable dans l'accomplissement de

ses devoirs, ou, comme le major Anderson me le disait, toujours sur le qui vive dans les différentes parties des bords du lac, et toujours prêt à se rendre là où il espère être utile. J'ai appris que les méthodistes et autres ecclésiastiques protestans se plaignent vivement de son arrivée; mais s'il est un vrai croyant, sa religion, (c'est une dame protestante qui écrit), son zèle actif, selon moi, lui fait honneur. Une chose certaine et qu'on ne peut nier, c'est que les Indiens convertis au catholicisme sont dans leur apparence, leurs vêtements, leur intelligence, leur industrie et leur civilisation, supérieurs à tous les autres. Une bande d'*Ottawas*, sous le soin particulier de M. Proulx, se sont établis sur la Manitoulin, environ à six milles au sud. Ils ont fait de grandes semailles de grains et de pommes de terre, et ont construit des huttes de bois, une chapelle pour le service religieux et une maison pour le prêtre. Ayant demandé à ce dernier s'ils avaient eux-mêmes élevé ces constructions, il me répondit affirmativement. Ici les *Ottawas* catholiques ont érigé une grande chapelle temporaire en bois, couverte d'écorces d'arbres; sur le pavé sont étendus des nattes et des rameaux verts; à l'extrémité se trouve l'autel sur lequel est un crucifix. En face du bâtiment est une cloche suspendue entre deux branches d'arbre. Je leur ai entendu chanter la grand'messe avec tous les signes de la décence et de la piété. Les méthodistes ont aussi deux congrégations: j'assistai à leur service religieux, mais je vous avouerai que je fus extrêmement dégoûtée lorsque, dans l'accomplissement de leurs devoirs envers le Créateur, je les vis étendus de tout leur long sur le terrain et poussant des hurlemens effroyables. L'Eglise établie d'Angleterre a aussi ses missionnaires ici, et s'ils voulaient user des ressources qu'ils possèdent, ils pourraient faire beaucoup, mais ils ne font rien. De toutes les sectes établies dans ce pays, ce sont les missionnaires catholiques romains qui montrent le plus d'activité et de persévérance."

— Parmi les instructions royales relatives à la sanction des lois, données à Son Excellence Lord Sydenham et communiquées au Conseil Législatif le 16 septembre dernier, on remarque la suivante, qui intéresse particulièrement la religion :

“ Et il vous est expressément enjoint de ne proposer ni sanctionner aucun acte quelconque qui tendra à gêner ou empêcher aucune personne de célébrer le service divin ou d'y assister d'une manière paisible et convenable, quand même il ne serait pas célébré conformément aux rites et cérémonies de l'église anglicane. ”

— Il est arrivé avant hier des dépêches pour l'Administrateur de la Province; ce qui fait présumer que le Gouverneur est encore à venir.

— Il paraît que l'*orangisme* vient de faire son apparition dans notre ville, et qu'il s'y est tenu dernièrement des assemblées de cette société, dont l'objet bien connu est la destruction du catholicisme. Cette société aurait particulièrement pour but ici de jeter la discorde et la désunion parmi les Irlandais catholiques.

—On dit aussi qu'il s'organise une autre société ; mais celle-ci sera moins redoutable, et usera de moyens indubitablement plus radoucis. Ce sont des Dames qui doivent composer cette nouvelle propagande, sous le titre de MISSIONNAIRES DU NOUVEL ÉVANGILE. Animées sans doute du souffle d'en haut, et revêtues, contre la décision de St. Paul, de la mission apostolique d'instruire, elles iront dans les campagnes annoncer la bonne nouvelle du salut à ces pauvres Canadiens que leurs prêtres tiennent dans un cruel état d'ignorance et de perdition. Elles annonceront un *nouvel évangile* qui n'a encore été révélé qu'à elles seules, établiront par conséquent une nouvelle religion pour laquelle Dieu leur a donné mission extraordinaire, et détruiront la religion de J. C. qui a vieilli et a fini son temps. Courage mes bonnes, la tâche est difficile et bien digne de votre *habileté*, de vos *connaissances* et de vos *vertus*.

Vraiment on ne conçoit pas jusqu'à quel point le fanatisme peut aveugler et couvrir de ridicule.

—Nous apprenons avec douleur que Sa Grandeur Mgr. de Québec, frappé d'apoplexie dimanche dernier n'était pas encore hors de danger aux dernières nouvelles.

—Il est question de deux fondations religieuses à Kingston : M. Prince est parti ce matin pour cet objet.

—L'Unicorn est arrivé mardi à Québec sans nouvelles du Gouverneur.

Nous nous étions proposé de parler dans ce numéro des tours de l'église Notre-Dame, qui dominent si majestueusement notre ville, et sont un monument si honorable du zèle et de la générosité des citoyens de Montréal, mais un correspondant nous ayant promis pour un temps prochain, un travail soigné et complet sur tout l'ensemble de l'édifice, nous nous déchargerons sur lui de cette tâche.

Nous nous plairons toujours à signaler les actes de générosité et de libéralité de nos frères séparés à l'égard des institutions catholiques. Dernièrement M. B. Holmes, ayant reçu sa paie comme membre de la Chambre d'Assemblée, la partagea à l'instant entre les deux asiles des orphelins catholique et protestant de cette ville. On voyait encore avec plaisir, ces jours derniers figurer le nom de l'Hon. P. McGill sur une liste de souscription en faveur d'une mission catholique.

Jeudi, le 18, aura lieu la consécration de la nouvelle église de Laprairie. Il est probable que la cérémonie sera faite par Mgr. de Nancy.